

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Pôle de Bordeaux
Unité domaine et servitudes

Nos réf. : N° 139

Vos réf. : votre courrier du 16 janvier 2017

Affaire suivie par : Corinne Boës

corinne.boes@aviation-civile.gouv.fr

snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 05 57 92 81 55 - Fax : 05 57 92 81 62

D.D.T des Territoires de la Dordogne
Service urbanisme
Cité administrative
24024 Périgueux Cedex

Mérignac, le 27 janvier 2017

Objet : PC 24 166 16 R0017 – ARKOLIA INVEST 28 – Eyliac (24).

T:\UDS\Servitudes\1 Aquitaine\DPT 24\URBA\2017\Photovoltaïque\Autorisation\Eyliac (Bassillac de Auberoche)\PC Arkolia Invest 28 - La Maine de Castang.odt

Par courrier cité en référence, vous nous adressez pour avis, une demande de permis de construire déposée par la société Arkolia Invest 28, pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur un terrain sis LD La Maine de Castang sur la commune de Eyliac.

Je vous informe que le projet n'est affecté d'aucune servitude ou contrainte aéronautique rédhitoire liée à la proximité immédiate d'un aérodrome civil.

En conséquence, j'émet un **avis favorable** à cette demande.

Le Chef du pôle de Bordeaux


Christian Bérastegui-Vidalle